

2022-04-30 LR ILE-DE-FRANCE – Comité Directeur PV n° 7

Procès-verbal n° 7 du Comité Directeur du 30 avril 2022 en présentiel à 9h15

Nom	Prénom	Mission	Adresse Mail	Présent	Excusé	Absent
ALCARD	Luc		lalcard@basketidf.com	X		
ASSET	Astrid	Secrétaire Générale	aasset@basketidf.com	X		
ASSET	Laurent	2 ^{ème} Vice-président – responsable Pôle Sportif	lasset@basketidf.com	X		
AUGER	Christian	Relai institutions	cauger@basketidf.com	X		
CABALLO	Philippe	3 ^{ème} Vice-président – responsable Pôle Performance	pcaballo@basketidf.com	X		
CHARTIER	Stéphane	Répartiteur arbitres	schartier@basketidf.com	X		
CRESPIN	Hélène	Présidente commission sportive	fcrespin@basketidf.com	X		
CRESPIN	Francis	Membre commission des techniciens	hcrespin@basketidf.com	X		
DESNOUX	Eric	En charge de la Communication	edesnoux@basketidf.com			X
DEVILLARD	Chantal	Trésorière Générale	cdevillard@basketidf.com	X		
DUDIT	Thierry	Président	tdudit@basketidf.com	X		
DURAND	Marceau		mdurand@basketidf.com		X	
GADUEL	Laurence	Membre commission des techniciens	lgaduel@basketidf.com	X		
GAYET	Jean-Marc		jmgayet@basketidf.com	X		
KAHLERT	Monique	En charge du Mini-basket	mkahlert@basketidf.com		X	
LEJEUNE	Didier	Membre commission de discipline	dlejeune@basketidf.com		X	
MIGNOT	Laurent	En charge des partenariats	lmignot@basketidf.com		X	
OCTOBRE	Sandino		soctobre@basketidf.com			X
PROVILLE	Dominique	Vice-président Commission Sportive	dproville@basketidf.com		X	
RUA	Roger	Médecin régional	rrua@basketidf.com		X	
SOUDANI	Djamel	1 ^{er} Vice-président – responsable Pôle Citoyenneté et Développement	dsoudani@basketidf.com		X	
STIEVENART	Florence	Soutien Qualiopi IRFBB	fstievenart@basketidf.com			X
TOURNAY	Pascale	Responsable IRFBB	ptournay@basketidf.com		X	
Membre à élire						

Invités :

Nom	Prénom	Fonction	Adresse mail	Présent ou Représenté	Excusé	Absent
DIA	Oumar	Président CD75	president@basket75.com	X		
BOSI	Kévin	Président CD77	kbosi@basket77.fr		X	
GALCERAN	Gilles	Président CD78	gilles.galceran@basketyvelines.com		X	
SYLLA	Mamadou	Président CD91	president.cdbb91@orange.fr			X
BARBA	Carole	Président CD93	cbarba@basket93.com		X	
MISSER	Christian	Président CD94	christianmisseur@wanadoo.fr	X		
MARTIN	Eric	Président CD95	presidentcd95@orange.fr	X		

Assistant :

Nom	Prénom	Fonction	Adresse mail	Présent	Excusé	Absent
RAT	Michel	Patrimoine	NC	X		
LE DUR	Raymond	Président Conseil d'Honneur	NC	X		
BALLARINI	Ivano	Directeur Technique Régional	iballarini@basketidf.com		X	
ROLLEE	Stéphane	Directeur Territorial	srollee@basketidf.com		X	
VALLEJO	Sandra	Cheffe de Cabinet	svallejo@basketidf.com	X		



OUVERTURE DE SÉANCE : Thierry DUDIT

Point sur les licences au 26 avril 2022 :

	75	77	78	91	92	93	94	95	LIFBB
Juin 2016	6204	9468	10715	9344	9372	7116	8824	7553	68596
Juin 2017	6677	9786	10918	9659	9173	7038	9192	7824	70267
Juin 2018	6881	9445	10529	9361	9149	6646	8648	7524	68183
Juin 2019	6719	10440	10489	9321	8941	6733	8408	7580	68631
Juin 2020	6921	9347	10717	9783	9126	6733	8446	8035	69108
Juin 2021	3856	6823	8692	7214	6249	3102	5629	5433	46996
Avril 2022	7078	9798	10472	9693	9615	6848	8564	8564	72701
%	72,2	39,2	27,1	38,5	45,6	102,1	46,7	46,7	47,7%
Ecart	2968	2760	2399	2910	3013	3460	2728	2728	23471
Licences hors clubs	416	1272	2825	1753	124	0	501	837	9502

Licences FFBB : 655 572 dont 525 635 licences compétition, soit 24,7% (+104 043) Part

Féminines / Masculins en Île-de-France :

	2015-2016		2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020	
Hommes	52016	75,83%	53298	75,85%	52022	76,3%	50308	75,4%	52125	75,4%
Femmes	16580	24,17%	16969	24,15%	16161	23,7%	16410	24,6%	16983	24,6%

	2020-2021		2021-2022	
Hommes	35396	75,3%	52539	74%
Femmes	11600	24,7%	18487	26%

A noter : 1327 licences sont en attente de validation des clubs

Comparatif des licences sur l'ensemble des ligues :

LIGUE	Compét.	Contact basket	Micro basket	Total	Ecart
ARA	73173	12155		85328	18,4%
IDF	72701	9502		82203	47,7%
PDL	61430	19875		81305	6,8%
NAQ	53462	13995	7	67464	22,8%
HDF	51288	6906		58194	36,3%
OCC	37373	13164		50537	27,6%
GES	39897	7670		47567	21,6%
BRE	32654	8582		41236	19,5%
PACA	28212	11451	25	39688	27,6%
NOR	24623	4891		29514	34,6%
CVL	21753	7935		29688	25,8%
BFC	16311	7730		24041	33%
COR	980	70		1050	50,8%

POINT – activités institutionnelles : Christian AUGER

Christian AUGER donne des informations sur le Pass Sport : l'utilisation finale pour le basket est de 4 millions d'euros. 292 clubs franciliens ont pu en bénéficier. 12 742 jeunes ont été licenciés avec le Pass Sport, ce qui représente 637 100€ répartis sur ces 292 clubs (soit 7% de la totalité). Le dispositif étant reconduit en 2022, il faudra de nouveau inciter les clubs à rentrer dans celui-ci pour la rentrée.

En Ile-de-France, il y a une grosse enveloppe d'aide à l'emploi et à l'apprentissage de 8 millions d'euros. La date limite de dépôt des dossiers de demande d'aide à l'emploi est fixée au 4 mai (que ce soit pour une consolidation ou une création).

Sur le plan des 5 000 équipements, la FFBB a signé une convention avec l'ANS pour le financement de 500 terrains. Une première commission d'instruction des dossiers se déroulera le 16 mai prochain au niveau de la DRAJES Ile-de-France. Christian AUGER invite les présidents des Comités Départementaux de voir avec leur direction départementale combien de dossiers de leurs clubs ont été déposés.

Christian AUGER précise que la conférence régionale des sports est en phase finale d'installation. A cette fin, une grande plénière se tiendra le 9 mai prochain au cours de laquelle le projet sportif territorial sera validé ainsi que l'installation de la conférence régionale des financeurs, celle-ci regroupera les 4 collèges (l'Etat, les collectivités territoriales, le monde économique et le monde sportif) et étudiera les dossiers de demande de subvention.

Au niveau fédéral, sur le PSF, il y a beaucoup moins de dossiers franciliens que l'année dernière. La date de dépôt pourrait être prolongée car l'enveloppe allouée en 2022 servira de base pour l'enveloppe allouée en 2023. S'il y a moins de dossiers et moins de demandes, il y aura forcément une baisse de l'enveloppe pour 2023. Sur l'Ile-de-France, il n'y aurait que 39 dossiers, soit moitié moins que l'année dernière.

Lors du Comité Directeur de la FFBB, le cas du club de Cergy Pontoise a été évoqué et un dossier de commission de Discipline sera ouvert. En effet, le club a procédé, depuis le 1^{er} avril 2022, à l'inscription de 390 licences dont beaucoup de licences jeunes gratuites.

Concernant les championnats de France U18 masculins, il y aura une place supplémentaire d'office pour les ligues ne possédant qu'un seul pôle en 2022-2023.

Concernant la ligue de développement, après les remontées sur les déplacements des présidents de la ligue et responsables des pôles, il y aura des poules géographiques lors de la saison prochaine.

Jean-Pierre HUNCKLER a présenté les dispositions financières. Le socle des licences est augmenté de 1€. Pour les extensions compétitions : pour les U12-U15, augmentation de 30 centimes. Pour les U16 et plus, augmentation de 1€. Cependant, les négociations sur le contrat d'assurance a permis de faire baisser le coût de l'assurance, ce qui va amortir une bonne partie de ces augmentations. L'assurance sera également valable 14 mois, ce qui est pratique pour les personnes participant aux tournois l'été.

L'indemnité kilométrique sera augmentée et s'applique à tout le monde : 0,38€ au lieu de 0,36€.

La charte des officiels sera supprimée en 2022-2023 pour être remplacée par le pacte « tous engagés » avec une obligation pour les clubs : inscrire, *a minima*, un licencié en formation au cours de la saison. Si ce n'est pas fait, une pénalité financière de 250€ sera appliquée. Autre point important de ce pacte : toutes les formations d'arbitres seront gratuites et financées par un droit de formation appliqué lors de l'engagement en championnat des catégories concernées. Chaque comité et ligue peut choisir son forfait à ajouter au coût de son engagement.

PÔLE ADMINISTRATIF

POINT n° 1 – point présidence : Thierry DUDIT

Information au Comité Directeur :

S'agissant du nombre de licences, Thierry DUDIT félicite les clubs et les comités pour ce retour à la « normale », les chiffres d'avant COVID ayant été retrouvés.

Il revient sur une volonté de la FFBB : basculer la gestion des services civiques vers les ligues. 8 présidents de ligue, dont Thierry DUDIT, ont exprimé leur désaccord au vu de la grosse charge de travail que ça représente. Compte tenu de cette position, il a été arbitré qu'un emploi sera ouvert à la fédération pour la gestion de ces services civiques. Son salaire serait divisé en 8 et donc pris en charge par les 8 ligues défavorables. Ce point sera discuté lors du prochain Conseil des Présidents car les 8 présidents ne sont évidemment pas d'accord.

Thierry DUDIT fait part des difficultés de gestion de la commission de Discipline : dans un premier temps, il y a peu de membres actifs de la commission, ce sont toujours les mêmes personnes qui assistent aux différentes plénières. Dans un second temps, il y a beaucoup de difficultés pour obtenir les retours des attendus de ces réunions de commission. Il y a beaucoup de délais entre les faits et le retour sur les décisions. Astrid ASSET et Thierry DUDIT recevront Thomas SOYEZ, le président de la commission de Discipline, pour tenter d'améliorer ces délais. Stéphane CHARTIER demande ensuite s'il est possible d'être informé en amont lorsque ce sont des officiels qui passent en commission de Discipline, notamment lorsqu'ils se sont suspendus, afin de pouvoir anticiper leur non-désignation sur leur(s) week-end(s) de suspension.

Thierry DUDIT a appris, au cours du Comité Directeur de la FFBB, que la ligue participerait à l'organisation d'un nouvel événement de la ligue féminine en octobre 2022 : le match des champions. N'ayant pas été consulté en amont de cette décision, Thierry DUDIT n'a pour le moment pas accepté d'y participer. Il attend une demande officielle car les actions, comme celle-ci, ne peuvent pas être décidées sans que la ligue soit consultée en amont.

POINT n° 2 – organisation AG LIFBB : Astrid ASSET

Astrid ASSET propose Laurent MIGNOT comme président de la commission Electorale et Laurent ASSET comme président du Bureau de vote.

Décision du Comité Directeur : validation de ces propositions à l'unanimité

Astrid ASSET remercie les membres du Comité Directeur qui ont accepté de participer à l'émargement lors de l'Assemblée Générale. Elle fait part également du retour des stands sur notre AG afin de proposer des thèmes sur lesquels les clubs voudraient discuter.

POINT n° 3 – présentation Plan Société et Mixités 2024 : Philippe CABALLO

Information au Comité Directeur :

Philippe CABALLO présente le plan société et mixités qui a été adopté en décembre 2021. Ce plan répond à un changement de contexte notamment avec le ministère car la Fédération est passée d'une convention d'objectifs à un contrat de délégation avec 2 nouveaux thèmes : la stratégie nationale et le contrat d'engagement républicain.

Ce plan est basé sur 7 piliers (déterminés au regard de ce qui existe déjà aux niveaux des territoires) : un basket sans violence (physiques, sexuelles et cyber harcèlement), un basket respectueux (lutte contre les incivilités et discriminations), un basket mixte (accession à l'ensemble des pratiques par les femmes), un basket laïque (respect de la laïcité et promotion des valeurs de la république), un basket durable (qui contribue à la lutte contre le réchauffement climatique), un basket sain (lutte contre les addictions) et un basket performant socialement (utiliser le basket comme un outil d'intégration). Ces 7 piliers sont en cours de précision.

Pour la mise en place de ce plan société et mixités, il y aura une phase de prévention, puis une phase sensibilisation : faire en sorte que dans les clubs, on évite de se mettre dans des situations à risque. Viendra ensuite la phase d'alerte : quand on rencontre un cas, notamment de violences, que faire ? Différentes associations traitent de ces thématiques (13 identifiés par le ministère) dont Colosse aux pieds d'argile avec qui la Fédération est en partenariat, et enfin accompagner pour permettre aux clubs de gérer le mieux possible toutes ces problématiques.

Sur les finales de Championnat de France Jeunes, le protocole parents fair-play sera mis en place ainsi que le protocole un supporter insupportable sur les finales N2 et N3.

Pour avancer sur le basket mixte, un plan de féminisation est mis en place : accompagner à la prise de responsabilités un certain nombre de dirigeantes grâce à un programme de formation national. L'idée est que ce programme soit décliné au niveau régional et départemental, ce qui permettra d'anticiper 2024 avec l'obligation de parité dans les institutions.

Philippe CABALLO précise que les lauréats des labels Maif FFBB citoyen seront annoncés le 13 mai et les oriflammes seront remises lors des assemblées générales régionales.

Il regrette les difficultés rencontrées pour faire vivre le trophée « femmes sur tous les terrains » : très peu de candidatures reçues et sur le peu reçu, cela relève plutôt des récompenses fédérales que du parcours « exceptionnel » de certaines femmes.

POINT n° 4 – projet livre du basket francilien : Michel RAT - Sandra VALLEJO

Information au Comité Directeur :

Sandra VALLEJO fait un point d'étape du projet de livre sur le basket francilien : après avoir étudié différentes possibilités d'impressions avec Julien GUERINEAU, nous avons rencontré une maison d'éditions « Amphora » intéressée par le projet. Cette dernière s'est montrée partante pour nous accompagner sur ce projet et propose de créer le livre ensemble.

Cette proposition modifiant un peu le format du livre, les responsables du projet de la commission Patrimoine se sont réunis et sont tombés d'accord sur le fait que la proposition est très intéressante et qu'elle amène une dimension supplémentaire à ce projet de livre. Le Bureau ayant également validé cette proposition, le livre sera donc édité par les éditions Amphora : en échange de toute la prise en charge des impressions et de la mise en page, la ligue devra simplement acheter un certain nombre d'exemplaires à prix réduit.

Michel RAT revient sur le contenu : des grandes périodes ont été identifiées par la commission Patrimoine et elles constitueront le fil rouge et les chapitres du livre. Cependant, dans l'optique des éditions Amphora de vendre, il va être nécessaire de simplement adapter toute la partie historique en format plus intéressant pour le grand public en proposant des portraits, des focus, des anecdotes. Les lecteurs pourront suivre à leur rythme et sans perdre le fil historique des différentes périodes, ce qui est plus vendeur qu'un récit historique classique.

L'objectif reste la sortie du livre lors de l'Assemblée Générale 2023.

QUESTIONS DIVERSES

Stéphane CHARTIER fait part de l'année très difficile que les répartiteurs ont eu cette saison, notamment à la suite des nombreux retours des arbitres qui ne sont plus autant disponibles qu'avant COVID. Grâce aux apports des stagiaires régionaux, il y a eu très peu de matchs sans désignation.

Thierry DUDIT profite de l'intervention de Stéphane CHARTIER pour indiquer qu'un arbitre avait sollicité directement Jean-Pierre SIUTAT par mail pour évoquer l'indemnité kilométrique qu'il considère comme dérisoire. Comme il a été un peu vindicatif dans son mail, il a été convoqué par le président fédéral et ce dernier a demandé la présence de Thierry DUDIT à cette réunion.

Oumar DIA demande s'il est possible d'avoir un retour sur les dispositions financières de la FFBB car les assemblées générales arrivent et les comités attendent les données pour faire les leurs. Chantal DEVILLARD indique que ne les ayant pas reçues, la ligue ne peut pas les communiquer. Thierry BAlestrierre doit les envoyer sous peu.

Michel RAT fait part des deux entrées franciliennes à l'académie nationale : Yako CATOR et Jean DONNADIEU.

Raymond LE DUR félicite nos deux sélections régionales brillamment qualifiées pour les finales nationales des tournois inter-pôles U15.

Ivano BALLARINI fait part de la demande de Christian DESSERT et l'AFEB de distribuer la revue Pivot sur nos formations régionales. Thierry DUDIT précise qu'il attend une demande écrite à la ligue avant de décider quoique ce soit.

Ivano BALLARINI fait également part d'une réunion avec 4 clubs du Grand Paris Sud afin qu'ils puissent travailler ensemble sur les équipes de Jeunes U13 et U15. Thierry DUDIT et Christian AUGER rappellent qu'un élu doit être présent à ces réunions car il y a des questions d'ordre politique et administratif à arbitrer certainement au bout du projet.

Luc ALCARD pose une question sur la procédure de validation des licences pour la nouvelle saison. Chantal DEVILLARD fait part d'une grosse modification pour la nouvelle saison : les clubs ne pourront établir leurs licences que si le président est licencié pour la nouvelle saison. S'il n'est pas qualifié, le club ne pourra rien faire. Les nouvelles modalités devraient être données à partir du 10 mai : d'autres questions se posent : est-ce que ça va toucher les pré-inscriptions ou uniquement les validations, etc.

Chantal DEVILLARD indique qu'elle a procédé aux refacturations des licences AS. Cependant elle précise qu'il n'y a plus de part rétrocédée aux ligues et aux comités. Les ligues et comités doivent donc régler la totalité des licences AS.

Philippe CABALLO félicite à son tour le parcours des sélections régionales au TIP qualificatif et remercie le club de Saint-Dié-des-Vosges. Il insiste également sur le très bon comportement de nos jeunes sur et en dehors du terrain. Enfin, il félicite l'excellent travail des cadres techniques. L'évolution des jeunes entre le CIZ du mois d'octobre et

ce TIP qualificatif est impressionnante notamment sur la qualité de jeu. Nous avons de la chance de les avoir dans nos pôles.

Fin 12h05

La Secrétaire Générale

Astrid ASSET

(signé)

Le Président

Thierry DUDIT

(signé)